

Avis

Il est porté à la connaissance des étudiants en Médecine , Médecine Dentaire et Pharmacie que le dernier délai des réintégrations (après congé académique, après abandon , après interruption des études d'une année ou plus...) est fixé pour le **22/09/2026**.

Le dit formulaire est disponible sur le site de l'UMMTO rubrique VRP.

